

## FINANCEMENT DE LA RETRAITE : L'ÉTERNEL DILEMME RISQUES/RENDEMENTS.



YVES PICCINO,  
Responsable assurance,  
Rentes Genevoises

Yves Piccino, Responsable assurance, Rentes Genevoises

LA PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE REPRÉSENTE UNE PART IMPORTANTE DE L'ÉPARGNE EN SUISSE AVEC PLUS DE 140 MILLIARDS DE FRANCS INVESTIS DANS LE 3<sup>E</sup> PILIER A UNIQUEMENT. OR, LORSQU'IL S'AGIT DE FINANCER SA RETRAITE, EST-IL PRÉFÉRABLE DE S'ASSURER UN REVENU GARANTI OU DE PROFITER DES OPPORTUNITÉS DE RENDEMENT OFFERTES, PAR EXEMPLE PAR LES MARCHÉS FINANCIERS, MAIS LIVRÉES AVEC UNE PRISE DE RISQUE PLUS CONSÉQUENTE ?

Il faut entendre par prévoyance individuelle l'ensemble des moyens à disposition pour compléter les revenus du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> pilier, en vue de financer son train de vie à la retraite. Le plus connu est le 3<sup>e</sup> pilier A qui bénéficie d'un traitement fiscal avantageux durant la phase d'épargne. La prévoyance personnelle regroupe aussi toutes les autres valeurs patrimoniales comme l'épargne ou les investissements.

Les solutions d'investissements pour financer sa retraite peuvent être classées, de manière très schématique, dans deux grandes catégories : les solutions proposant des prestations garanties et les solutions dont les prestations ne sont pas garanties et dépendent de la performance de placements. Les premières proposent généralement des taux d'intérêts

faibles alors que les secondes impliquent des chances de gain, mais aussi des risques de pertes en capital.

### LES CRITÈRES DE CHOIX

Chaque possibilité a des caractéristiques très différentes et il vaut la peine d'analyser lesquelles correspondent le mieux à ses besoins, à un moment très spécifique de sa vie : la retraite. Les éléments qui devraient orienter son choix sont, notamment, l'horizon de placement, la part des besoins incompressibles déjà couverte et son envie (ou sa capacité) de prendre des risques.

### L'HORIZON DE PLACEMENT

L'horizon de placement correspond à la durée pendant laquelle il est prévu d'investir. Dans le cas de la prévoyance, la fin de cette période est souvent l'âge de départ à la retraite. Après cette date, les revenus du capital ne suffisent généralement pas à financer le train de vie, la consommation du capital commence et les liquidités investies diminuent.

Si l'horizon de placement est long, c'est-à-dire supérieur à dix ou quinze ans, le choix d'un produit dont la performance dépend de placements est pertinent, car les probabilités que

SI L'HORIZON DE PLACEMENT  
EST LONG, C'EST-À-DIRE  
SUPÉRIEUR À DIX OU QUINZE ANS,  
LE CHOIX D'UN PRODUIT  
DONT LA PERFORMANCE  
DÉPEND DE PLACEMENTS  
EST PERTINENT.

le capital accumulé à la fin de la période soit supérieur au capital initial sont importantes, même si une ou plusieurs crises économiques interviennent sur la période. Plus la date de départ à la retraite approche et donc plus la durée de placement est courte, plus le risque qu'une période de baisse de la valeur de votre investissement ne puisse pas être compensée par une période de hausse est grand.

Durant la période de consommation du capital, vous vous retrouvez obligé de vendre des éléments de votre patrimoine régulièrement, quelle que soit leur valeur. Dans ces cas, un produit à taux d'intérêt garanti vous protège efficacement de tout mouvement adverse sur les marchés.

### LA PART DES BESOINS DÉJÀ COUVERTE

Dans des conditions favorables, les rentes du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> pilier sont destinées à couvrir environ 60% du dernier revenu. Ce pourcentage ne suffit généralement pas à maintenir durant la retraite le niveau de vie antérieur. La prévoyance personnelle a pour but de compléter au moins une partie des 40% manquants. La première étape de sa préparation à la retraite consiste donc à savoir quels sont ses besoins incompressibles.

Si les revenus garantis composés du 1<sup>er</sup>, du

2<sup>e</sup> pilier et éventuellement d'une part de sa prévoyance personnelle couvrent le revenu minimum, il est possible d'investir dans des solutions risquées, car une baisse de la valeur des investissements ne devrait pas avoir de conséquences graves.

A l'inverse, si le constat est que l'addition de ses revenus garantis est inférieure à ses besoins incompressibles et que sa prévoyance personnelle aura donc pour objectif d'atteindre ce minimum, une solution garantie, idéalement sous la forme de rente, constituera la meilleure solution.

### L'ENVIE DE PRENDRE DES RISQUES

Le dernier élément à prendre en compte au moment de choisir entre une solution de prévoyance personnelle garantie ou non, est son envie de prendre des risques. Investir dans un produit qui peut enregistrer des baisses de valeur peut représenter une source d'angoisse. Dans ce cas, un produit garanti apportera une sérénité appréciable, surtout au moment de la retraite, lorsque la capacité à compenser ses pertes par le revenu de son travail n'existe plus.

Il faut également tenir compte du fait que durant la retraite, les années passant, l'envie de suivre ses investissements et de prendre des décisions financières diminue. Un produit offrant un revenu régulier et garanti est donc particulièrement pertinent.

### POUR CONCLURE

Le financement de sa retraite requiert une capacité à se projeter dans une situation où les besoins et la capacité à assumer les risques changent. Ce qui est bon durant la vie active ne l'est pas nécessairement pendant la retraite. Il est souvent préférable de se faire conseiller par un spécialiste de la prévoyance, pour prendre les bonnes décisions au bon moment. ■

### DES BONNES QUESTIONS À SE POSER :

- Dans combien de temps aurais-je besoin de mon capital ?
- Puis-je décider du moment où je vais consommer mon capital ?
- Quel impact aurait une perte en capital sur mon niveau de vie ?
- Suis-je serein face au risque de perdre une partie de mon capital ?
- Serais-je encore capable dans 5, 10 ou 15 ans de prendre des décisions concernant la gestion de mon capital ?